L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 93 RUE DU CHARTRES.

DIMANCHE MATIN, 7 SEPTEMBRE.

MONDE ... 1873 ... MARDI ... 9 ... MARCHÉ ... 23 ... 153 ... la famille royale de Sommoff que Nouvelli chantait si délicieusement dans la Muette de Portici. Cette cavatine avec les paroles de Scribe et l'accompagnement d'orchestre de la partition, ne pouvait jamais. Nous la recommandons comme modèle de grâce, d'élégance et de distinction à tout le monde, même à ceux qui prétendent n'être pas sensibles aux charmes de la musique. Cet air du clavicord, si savamment composé, la leur fera aimer.

UN GRAND SACRIFICE DE PIANOS.—Le temps fait pour le débarrassement de M. Louis Grunwald après-demain. Il fait donc qu'il vende le plus tôt possible les pianos dont il veut se défaire avant d'aller occuper son nouvel établissement. Ces pianos viennent des factories de Steinway, Kisten, Pigeel, Westbrayer et peuvent se vendre d'une manière très facile. Nous avons indiqué plusieurs fois déjà le mode de cette payement. Nous ne connaissons rien de plus libéral en fait de conditions de vente, et nous pouvons dire avec assurance que M. Grünewald a bien mérité des pianistes.

OCCASION EXTRAORDINAIRE DE BON MARCHÉ.—M. J. Turcotte, rue du Canal 148, au coin de la rue Baronne, annonce aujourd'hui que voulant se retirer des affaires le détail et consacrer tout son temps aux affaires de gros, il vendra tout son stock à des prix qui lui permettront d'opérer une liquidation rapide. Ainsi les dames qui ont des emplettes à faire, n'ont pas de temps à perdre si elles veulent profiter de l'occasion de bon marché que M. Turcotte leur offre. Il est certain qu'au prix dont il se contente, M. Turcotte aura bientôt vidé son stock, si vaste qu'il puisse être.

MACHINES A COUDRE DE SINGER.—Cette machine est une des meilleures qu'on ait jamais mises à l'épreuve, et nous ne sommes point surpris qu'on lui ait fait si bon accueil à l'Exposition de Vienne, où elle a obtenu le premier prix, la médaille du progrès. On lui a décerné aussi la médaille pour l'exécution, car, d'après ce qu'on nous rapporte, les experts ont déclaré que cette exécution était tout à fait supérieure. Les employés ont obtenu de leur côté trois médailles, pour l'excellence et la perfection de leurs specimens de travail. Cette machine est certainement un fameux instrument de couture et sa réputation était assez grande pour se passer des succès qu'elle a eus à l'Exposition. On peut donc l'acheter avec l'assurance qu'elle répondra à tout ce que sa célébrité donne droit d'attendre.

MARCHANDISES D'AUTOMNE.—La grande maison Levois et Jamison, qui n'est jamais en arrière pour les marchandises de saison, a déjà reçu un fort assortiment d'articles d'automne. On verra plus loin dans une annonce, l'énumération de ces articles dont nous ne ferons ressortir ni la nouveauté, ni l'élégance, ni la richesse, car c'est par là que se distingue la maison à propos de laquelle nous écrivons cette notice et nous jugeons inutile d'en dire davantage.

—Nous appelons l'attention des dames et des messieurs sur l'annonce que M. B. Sombre publie dans nos colonnes. Cette maison, établie depuis quelques années seulement, jouit déjà d'une grande vogue pour le bon marché et la supériorité de ses marchandises. Voulant justifier de plus en plus la confiance du public, M. B. Sombre s'est décidé à faire une nouvelle réduction dans les prix de ses articles.

LE DRAPEAU ROUGE.—C'est le nom d'un nouveau magasin de chaussures que M. E. Angand doit ouvrir, le 15 du courant, au coin des rues Ste-Anne et Royale, avec le concours de plusieurs manufacturiers de Boston, Baltimore et Philadelphie. Ce magasin, occupé autrefois par M. Colon, a été réparé à neuf. Il sera un véritable ornement pour la rue Royale à laquelle beaucoup de gens pensent que le chemin de fer va rendre son ancienne splendeur. Dans cet espoir, les propriétaires font restaurer et badigeonner leurs maisons et les marchands font repeindre leurs installations et leurs étagères; mais une des plus brillantes enseignures sera sans doute celle qui est occupée par le magasin de chaussures dont nous parlons et où l'on trouvera aux prix les plus modiques un vaste choix de bottes, souliers et brodequins. Les relations de M. Angand et sa grande économie de frais lui permettront d'accepter des prix défiant toute concurrence. L'ouverture du Drapeau Rouge sera comme l'inauguration d'un nouveau quartier.

CHEMISES FAITES SUR COMMANDE.—M. B. T. Walshe, rue du Canal, No 110, annonce que dans une dizaine de jours, il ira faire un tour à sa fabrique de chemises et qu'il se chargera de tous ordres pour chemises et linge de dessous qu'on voudra bien lui confier. Allez donc lui donner votre mesure. Voyez l'annonce.

GRANDE CONFISERIE. — Une des plus grandes maisons de confiserie du Sud est celle de M.M. Norman & Reiss, rue Vieille-Levée 121 et 123, où l'on fabrique constamment du Candi en gros et toute espèce de Candis à la crème et de Candis-nougats, Candi de toute forme, des chocolats, des bonbons fins et tout ce qui se rattache au commerce de confiserie. La même maison confectionne des gâteaux de tout genre sur commande et importe des articles étrangers, des fleurs, des poches de fantaisie, qu'elle vend au plus bas prix du marché. Il y a encore dans le même établissement une fabrique de Sirops provenant des fruits les plus recherchés et les plus exquis. Ces Sirops ont une grande réputation et la méritent. Les Macarons de MM. Norman & Reiss sont aussi fort estimés.

Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce que MM. M. L. Byrne & Co., rue du Canal, 168, publient aujourd'hui dans nos colonnes. Cette maison vient de recevoir plusieurs lots d'articles d'automne, marchandises fraîches et choisies, qu'elle vendra à des prix très raisonnables.

VINAIGRE COMESTIBLES.—On verra dans une autre colonne une annonce de MM. J. B. Solari & fils, 40 rue Royale, qui viennent de recevoir des vins de Cruse & fils frères, ainsi que divers comestibles, parmi lesquels des fromages, pates grumes, mornes, café moka, etc....

PERCHES A CERCLES. — J. C. Murphy & Co ont à vendre, à leur dépôt, No 36 rue Poydras, des perches pour cercles de boucaute, barrons, barils et demi-barils.

Le *XIX Siècle* possède un aplomb merveilleux et qui ne se dément jamais.

Avant-hier, il arrangeait à sa façon des groupes de députés pour démontrer que la monarchie ne serait pas votée, et il introduisait des membres de la droite et du centre droit dans les rangs des bonapartistes.

Aujourd'hui il écrit tranquillement: "J'admets le trouble des esprits n'est arrivé au point où nous le voyons à présent; jamais dans les partis les compétitions n'ont été si ardentes, et jamais dans la nation la lutte n'a été si sérieuse. Que sera la France demain? Qui pourrait le dire, au milieu du tumulte, de la confusion et de la discorde."

Nous sommes à la veille d'une crise, c'est évident; mais où le *XIXème Siècle* a-t-il vu de la *confusion*, du *tumulte* et de la *discorde*?

Le pays a-t-il jamais été plus calme? Sous M. Thiers, le moindre incident permettait de soulevait des tempêtes. Aujourd'hui la forme du gouvernement lui même est en question et la Bourse monte, et les Français sont aussi paisibles que possible.

Le *Moniteur de Longwyzen*, journal de doctrinaires qui a supprimé tant de feuilles consciencieuses et paraît tout de leur indépendance, se plaint amèrement de l'intolérance que le gouvernement du 24 mai montre vis-à-vis des journaux radicaux.

☞ Jamais et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker; est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont d'ailleurs les favorites du Sud. Bureau de vente 167, rue du Canal.

☞ Vin de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — vendus d'abord par le gouvernement de France par la maison Normand & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

ALSACE-LORRAINE.

Colmar, 15 août.

C'est aujourd'hui que s'ouvre en Alsace-Lorraine la première session des Conseils de cercle et d'arrondissement. Je ne crois point pas que les travaux auxquels ces conseils vont se livrer soient d'ordinaire attention de notre intérêt. Mais ceux-ci ne sont bien que, sous le régime auquel nous sommes soumis et qui ne laisse rien pas avec la dictature, tous les jours, nous sommes tenaciens pour intervenir activement dans nos propres affaires, ou tout au pare-pare. Mais il est une condition cependant dont nous attendons avec impatience la solution: Il vient d'être promulgué une ordonnance impériale qui exige des conseillers d'arrondissement et des conseillers généraux un serment "solennel aux lois et de fidélité à l'empereur."

Ce n'est, en effet, qu'après la clôture de tous les scrutins, le 18 août, que le décret a été intimé aux conseillers, ordonnant à ceux-ci de prêter le serment dont le formule est: Je jure obéissance aux lois et fidélité à l'empereur.

Aucun document législatif n'avait fait encore l'obligation de ce serment: la loi du 2 juin 1871 qui a dissous les directoires pour les Conseils généraux et de départements, ne visait dans son préambule que les lois françaises des 28 juin 1833, 5 juillet 1848 et 7 juillet 1852, alors que la loi allemande du 31 janvier 1873 modifiant certaines conditions de la loi électorale. Or, l'obligation du serment est d'un serment tout politique, fidélité à la Constitution, ne se trouve imposée que dans celle du 23 septembre. Rétablissant l'obéissance de toute constitution pour l'Alsace-Lorraine, quant à présent, voilà un serment politique de fidélité à l'empereur, imposé aux conseillers élus. Il y a certes là de quoi faire réfléchir ceux qui négligent nous prêchaient avec tant d'assurance le devoir de ne décliner aucune fonction élective.

M. de Bismark a encore agi, cette fois, avec son astuce habituelle. C'est la veille seulement de l'ouverture de la session qu'il fait paraître le décret, après avoir tenu le droits pendant toute la période électorale que ni serment ne serait exigé, qu'il en serait des conseillers de cercle et de département comme des simples conseillers municipaux, lesquels n'ont prêté jusqu'à ce jour aucun serment.

Quels seront les Alsaciens qui oseront accepter ainsi, par une déclaration solennelle, la situation qui nous est faite? Combien s'en trouvera-t-il pour déclarer que ce qui était la force, est venu le droit, pour légitimer la conquête et reconnaître que l'Alsace, comme de force, doit ployer, aujourd'hui, baiser le joug qu'on lui impose, et renoncer à revendiquer la nationalité qui lui a été violemment arrachée? Combien, en un mot, se trouvera-t-il, parmi les nouveaux élus, d'oublieux volontaires de S. M. Guillaume? C'est ce que nous ne tarderons pas à apprendre.

Un certain nombre d'esprits faibles, hésitants, qui redoutent avant tout la résistance contre le pouvoir, quel qu'il soit, ont pu se laisser surprendre. Ceux-là verront, par la sévérité du jugement porté sur leur conduite, combien il est essentiel aujourd'hui, quand on veut briguer l'honneur de s'occuper des affaires publiques en Alsace, d'avoir un caractère ferme, à l'abri de toute intimidation. Quant aux conseillers généraux, ils sont activés à tenir leur serment tel tout tracé et ils nous espérons qu'ils n'y failliront pas.

Le Journal d'Alsace, dont vos lecteurs connaissent les tendances désolantes, a déjà commencé une campagne en vue d'ébranler les courages. Il a débuté par un premier article de blâme contre le décret, mais avec certaines restrictions de nature à couvrir le changement de front qui s'est dessiné dès le lendemain.

Son second article, en effet, constate l'agitation causée dans les consciences par l'espèce de surprise qui vient d'être faite aux électeurs et aux élus; puis, renonçant aussitôt à la parole pour son propre compte, la feuille autonomiste analyse de prétendues lettres qui lui auraient été adressées pour engager les conseillers à prêter le serment exigé d'eux. L'une de ces lettres insinue même avec perfidie que les élus de Strasbourg, M. Lauth en tête, ayant déclaré publiquement, avant le scrutin, qu'ils accepteraient leur mandat avec toutes les obligations qui en découlent, cette déclaration impliquait de leur part la prestation du serment.

Le Journal d'Alsace affecte, en terminant, de céder ainsi aux sollicitations qui lui arrivent de dehors, et, tout en laissant les conseillers décider ce que la sagesse et la conscience leur inspirent, il conclut en faisant valoir l'intérêt du pays, l'intention des électeurs d'avoir une représentation, et en même temps l'inanité du serment politique.

Pour quiconque sait lire entre les lignes, il est évident que la nouvelle feuille strasbourgeoise dissimule son embarras; mais qu'au fond elle est de l'avis de ses correspondants anonymes: elle conseille la prestation du serment.

Vous conviendrez que, pour un organe qui se dit indépendant, il est mieux vain s'abstenir que d'arriver à de pareilles conclusions.

HARANGUE DU GÉNÉRAL CHANZY

AUX CHEFS KABYLES.

Dans la tournée que M. le général Chanzy, gouverneur général civil de l'Algérie, vient de faire dans la grande Kabylie, il a adressé aux indigènes les paroles ci-après.

Avant d'entrer en Kabylie, le gouverneur général a salué à l'Alamro les tombes des colons de ce village, qui a été détruit par l'insurrection, et qui maintenant est complètement rétabli; puis, s'adressant aux indigènes, il leur a dit:

"Le seul moyen qui vous reste de faire oublier votre crime est de vivre désormais en harmonie avec ceux dont vous avez égorgé les parents, de les respecter, de les aider dans l'œuvre qu'ils vont continuer. Cette condition seulement, je vous pardonneront, et, moi, je vous traiterai aussi bien qu'eux, je vous protégerai autant qu'eux-mêmes."

Dans la grande Kabylie, à Fort National, le gouverneur général a été plus explicite encore. Après avoir félicité les anciens de leur courageuse attitude durant le siége et du concours qu'ils ont donné à la garnison qui lutttait pour la conservation de leurs biens et de leurs personnes, autant que pour l'honneur de son drapeau, il a adressé aux Kabyles, qui formaient un immense cercle autour de lui, les paroles suivantes:

"Il y a trente ans, j'arrivais au pied de vos montagnes, sous les ordres du maréchal Bugeaud. Les Kabyles avaient une grande réputation de bravoure; mais ils avaient également celle d'être fidèles à leur parole, à la foi jurée. Nos rencontres dans des adversaires dignes de nous, et si vous avez succombé dans cette lutte, c'est parce que Dieu le voulait, parce qu'il nous inspirait la confiance que nous vous apportions les bienfaits de notre civilisation.

"Nous avons en confiance dans vos promesses, nous vous avons traité non en vaincus, mais en frères. Nous avons respecté votre religion et vos usages; nous vous avons laissé toutes vos coutumes; nous avons admis vos enfants dans les rangs de notre armée; nous n'avons pas craint de vous apprendre à vous servir de nos armes, et nous vous en avons donné.

"Une minute a suffi pour faire oublier notre union fraternelle qui durait depuis longtemps, pour oublier les bienfaits de la France: faisons à la foi jurée et à la reconnaissance, vous vous êtes rués comme des sauvages sur une population inoffensive, massacrant, incendiant et détruisant ce que nous avions créé pour vous-mêmes. Comparez votre conduite à la nôtre.

"Nos soldats vous avaient vaillamment combattus; mais, après le combat, ils étaient vos frères d'armes, vos amis. Vous, au contraire, pour suivre les conseils de quelques hommes intéressés à vous tromper, vous avez manqué à l'honneur, à la foi jurée, vous avez perdu votre réputation de loyauté pour vous montrer cruels, barbares, sauvages dans vos actes.

"Je sais ce que vous avez fait les uns et les autres. Je connais ceux qui sont restés fidèles et ceux qui ont failli à des promesses solennelles. Le plupart ont été frappés par notre justice, mais quelques-uns ont pu lui échapper. Ceux-là ont une tache qui les souille et dont ils ne peuvent laver que par le repentir, en se montrant dociles à mes conseils, en fraternisant avec les colons, en favorisant la colonisation européenne. Croyez moi: la colonisation, la présence des Français dans vos riches vallées sera pour résultat prochain de développer vos richesses, de vous rendre heureux et prospères, en vous apprenant le bien-être à plaisirs matins."

Les Kabyles avaient écouté en silence et tête baissée, et lorsque le général leur a demandé s'ils avaient quelque chose à lui dire:

"Il a déjà répondu pour nous, ont-ils dit. Nous savyonons pas à toi comme des gens qui réclament, mais comme des hommes qui se repentent, qui implorent ton pardon et l'oubli de leur faute."

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 167 de la rue du Canal.

— Deux députés de la droite comptent du suffrage universel.

C'est ce qui tue la France, dit l'un, et j'ai peur que si l'on y touche, on ne provoque des troubles terribles.

—Mon cher ami, répondit l'autre, le suffrage universel est comme un obus. Si l'on coupe dessus, il éclate à vous tuer; mais si on le dévisse, il est inoffensif.

Très juste... le tout est de savoir dévisser.

M. Bébé était incorruptible et voulait absolument que sa mère lui donnât le no tait plus quoi, dans il n'avait malheureusement besoin.

Donne-lui donc ce qu'il demande pour avoir la paix! dit le père.

—Mais pas du tout, réplique la maman; car alors demain il faudrait lui céder pour autre chose, et ce n'en finirait plus.

Un quarto lame, M. Bébé finit par cesser de pleurer.

—Tu vois, dit la maman d'un air triomphant, il s'arrête.

Il paraît M. Bébé répondit d'une voix assez.

—Non, je ne m'arrête pas.... je me repose!

L'ENTERREMENT DE LA REPUBLIQUE.

La République, dit un journal conservateur, a eu depuis le 24 mai bien des mésaventures. Son deuil a été court et orageux; elle n'a pu durer deux ans et plus que grâce aux manœuvres qui n'ont finalement de la rendre le moins intéressante possible... en attendant mieux. Le jour où on l'a vue malgré eux, se précipiter vers le radicalisme (en lui naturelle et bien-être), l'Assemblée l'a arrêtée net, et il était temps.

Aujourd'hui que cet essai imprudent est jugé, condamné et destiné à disparaître dans un avenir prochain, les plus ardents eux-mêmes préparent leur mouvement de retraite. *Le Journal des Débats* commence, pas mais, cette évolution, que nous avions prévue, pressentie, et que lorsque la rédaction de cet officiel républicain faisait entendre la note la plus aligne dans le concert radical.

Voici donc la sortie du qui porte le *Journal des Débats* à nos alliés d'hier. Avant de se séparer d'eux:

"En ce qui nous concerne, nous répondrons aux républicains de la veille: "Nous n'avons rien fondé du tout et c'est votre faute."

...Nous avons cessé dit aux radicaux qu'ils paraîtraient la république par leur excès d'exclusive, et que leur cédèle trionfe serait le signal d'un violent mouvement de réaction non seulement dans l'Assemblée, mais aussi dans le pays. Ils ont voulu la rupture, ils ont voulu la guerre; qu'ils en subissent les conséquences de leurs actions, ce ne sont pas les nôtres."

Ce langage est vraiment cruel! on ne croirait pas aussi il y a six mois. Mais les *Débats*, lancés dans la voie de la rupture, ont dû avoir ce n'arrêtant plus:

"Les républicains ne voulaient pas précipiter les solutions, ils ont voulu faire un coup d'état; mais ils ont trop bien réussi, et, pour nous servir d'un mot familier, ils ont tué la poule.

"Ils qu'ont-ils gagné à leur détournement? vous de montrer que la seule *République possible est précisément celle qui est impossible*, celle dont le peuple ne veut pas, celle que la France renonce et qui lui fait peur et horreur. Voilà le résultat de leur belle campagne."

Enfin ce dernier extrait:

Ils ont voulu faire la république tout seuls et pour eux seuls; qu'ils la fassent, nous les regarderons.

Tels sont les adieux du *Journal des Débats* à la République. C'est un enterrement civil en bonne forme, un pur et simple enfouissement, et ce n'est ni les de jeter une poignée de fleurs sur la tombe, c'est une poignée de vérités qu'on y lance d'une main irritée.

Nous n'avons rien à reprendre à cette oraison funèbre; nous l'avons devancée depuis deux ans, et s'il y a un étonnement pour nous, c'est qu'il ait fallu si longtemps aux *Débats* et à bien d'autres pour reconnaître que "la seule République possible est précisément celle qui est impossible."

Les républicains l'ont toujours prouvé.

— Nous lisons dans la *Paix*:

Puisque nous parlons des résultats de la fusion, résultats que le *Soir* explique d'une façon aussi catégorique, citons quelques lignes qu'il nous prête, — ou plutôt qu'il nous prête, — en attribuant à la *Gazette* de Cologne:

"Le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, la tranquillité générale qui se maintient, la confiance publique qui s'accentue, la compression du radicalisme par l'énergie de la loi, tout cela exaspérait le chancelier allemand. Le Prince-Maréchal de goûter le repos qu'il était allé demander à la solitude de Varzin, quand tout à coup la visite du comte Paris à Frohsdorff est venu le secouer comme un coup de foudre."

Quand la nouvelle de l'entrevue de Frohsdorf fut communiquée à M. de Bismarck, quand il apprit les paroles adressées par le comte de Paris au comte de Chambord, il s'écria:

"Mais cela est impossible!" Il fallut lui répéter à deux reprises que la chose non seulement n'était pas impossible, mais qu'elle était faite et que l'entrevue entre les deux branches de la maison de France était complète. "M. Thiers, dit-il alors, ne tient pas face." Même, M. Thiers a donc perdu l'intelligence, car il me faisait affirmer, il y a quelques jours à peine, que l'on était plus loin d'une fusion que jamais." Puis, apprenant le poste qui se trouve devant le château, il marcha pendant six à huit minutes, les mains dans ses poches, sans articuler une syllabe. Et s'arrêtant tout à coup devant ses trois intimes, qui le suivaient du regard. Décidément, dit-il, le peuple français n'est pas ce que je pensais."

...Après quelques moments de silence, il continua: "Non, M. Thiers n'est plus l'homme d'État que je pensais: il est vieux; la vanité l'a ébloui, et son esprit est entêté: *son Goût est vieillissé*.

Bette conversation eut lieu le 6 août, dans la matinée. On conçoit dès lors pourquoi les sinistres allégations qui ne se répandent en injures contre M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris; on conçoit pourquoi elles cherchent à amoindrir l'éclat de la visite du représentant de la maison d'Orléans au chef de la maison de France.

On écrit de Paris au *Journal de Rouen*:

Les journaux ont annoncé que M. Dupanloup, évêque d'Orléans, s'était rendu à Frohsdorf, à la suite de l'entrevue du 5 août, qui a amené le rapprochement et la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon, à l'effet de s'entendre avec M. le comte de Chambord sur la rédaction des propositions qui pourront être soumises à l'Assemblée, à sa rentrée. Il est, en effet, très important, si l'on veut aboutir à des résolutions pratiques et à des actes décisifs, de se mettre d'accord sur les conditions auxquelles Henry V pourra renouer chez nous la chaîne des temps, c'est-à-dire, après quarante-trois ans d'exil, remonter sur le trône de ses pères.

S'il est vrai que M. Dupanloup ait été chargé d'aller conférer avec lui à ce sujet, nous avons, je crois, le droit de demander comment un évêque de France, par conséquent un fonctionnaire public relevant de M. le ministre des cultes, a pu être ainsi autorisé par lui à quitter son diocèse et s'en aller conspirer à l'étranger contre le gouvernement légal du pays.

On me dira peut-être que M. Dupanloup n'est pas un évêque comme tous ses collègues; qu'il est représentant du peuple, et qu'en cette qualité il a le droit d'aller faire de la politique et prendre des arrangements avec un prince dont la rentrée en France avec le titre de roi serait une protestation contre tout ce qui s'est fait dans notre pays depuis plus de quarante-trois ans. Je mis cela; mais il faudrait bien autre chose pour me convaincre qu'un homme, évêque ou non, qui émarge à la fin de chaque mois, fait acte de parfait loyauté en s'en allant aussi prendre les ordres d'un semblant de monarque dont ses amis voudraient bien faire un monarque pour tout de bon.

Si nous vivions dans des temps moins troublés M. Dupanloup, s'il est demandé la permission de se rendre à Frohsdorf, fut été invité à demeurer dans son diocèse, et à laisser à d'autres personnages politiques, dont les mœurs sont moins liées que les siennes, le soin d'aller travailler à l'étranger, à une restauration. Or, à défaut naturelle les Français qui étaient alliés à Gand au-devant de Louis XVIII, et M. Guizot doit se souvenir des formalités protestations qui étouffèrent en voix lorsqu'il voulut devant la Chambre des députés, où il avait pourtant une majorité, tenter de justifier la démarche qu'il était allé faire auprès d'un souverain qui devait être réintégré chez nous par des baïonnettes étrangères.

LA HAUSSE DES BLÉS.

On lit dans le *Phare de la Manche*:

La hausse persistante des farines sur le marché de Paris et sur tous les marchés du centre commence à préoccuper vivement l'opinion publique. Voilà le blé arrivé à un prix de disette, et cependant rien n'est venu justifier les prétentions exagérées des détenteurs de grains. On voudrait faire croire que la récolte est mauvaise, qu'il y aura un déficit considérable, et qu'il faut dès à présent s'occuper de faire venir du blé de la Russie méridionale, de la Hongrie, de l'Égypte, et même de l'Amérique. Ces renseignements ont plus que fantaisistes, sont absolument faux.

La récolte n'est pas magnifique, sans doute; mais comme dans notre pays de France nous récoltons, année moyenne, plus de blé qu'il n'en faut pour notre consommation, nous n'avons donc pas à nous inquiéter, quand même nous n'aurions que quatre cinquièmes d'une récolte moyenne, puisque ce chiffre, qui sera dépassé, est plus que suffisant pour faire face à nos besoins réguliers.

Il est regrettable, sans doute, que notre population, comme l'an dernier, exporte pour 100 ou 150 millions de céréales; mais enfin il n'y a pas de quoi nous alarmer.

La hausse des blés n'est que la conséquence de l'agitation qui a eu lieu à la halle aux blés de Paris et les spéculateurs des autres marchés de France. Cette spéculation dénoncée est encore plus ignoble que les tripotages financiers de la Bourse; car elle affame, surtout en ce moment, le pauvre du pain à gagner; tandis que les jeux de Bourse ne ruinent que les joueurs.

Le gouvernement est, dit-on, décidé à faire une enquête sur les faits qui ont amené cette hausse factice, et il ne serait pas étonnant que le résultat de cette enquête fût de rappeler les spéculateurs en blés au respect strict de la loi, qui interdit les marchés à terme. Nous tenons cette nouvelle de source très-sérieuse, et les spéculateurs de la halle aux blés feront bien d'en tirer leur profit.

La loi est formelle, et si les spéculateurs en font tout, la loi mettra un terme à leur incurie, même par honorable métier.

☞ On trouvera un grand assortiment de mascarons, vases, etc., en cuivre, pour et de l'extrême élégance à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

DIRECTEUR ET PROPRIÉTAIRE ..... A. DAVENPORT WELL
J. KNIGHT ..... ACTEUR

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER 1873-74

DIMANCHE MATIN, 7 Septembre 1873

Le directeur soussigné a été amené à ne pas hasarder une date à ouvrir, et que toutes les annonces antérieures y ont été introduites. Les engagements sont au complet et la direction offre une série de nouveautés qui ne manquent pas de succès.

LA COMMANDERIE ROUGE, ou Quatre-vingt-dix ans après, ou LULU, le Lutteur.

La pièce sera suivie d'une pièce comique, dont le titre sera annoncé prochainement par affiches et journaux.

LOVING SUSPICIOUS.
(Les Soupçons de l'Amour.)

Chansons, danses, mouvements, danses et ballets, entre chaque Acte. Le spectacle se clôturera par

GRENADLE, pantomime.

Samedi, 8 août — PREMIÈRE GRANDE MATINÉE LULU.

Les portes s'ouvriront à 8 heures et demie; commencera à 9 heures. Il y aura un ballet, suivi d'une pièce comique et gaieté; mouvements, danses, etc. 1 sept—1f

LA SENSATION DU SIÈCLE.

— ARRIVÉE DE —
LA FAMILLE MONCAYO,
Les célèbres équilibristes mexicains,

Qui exécutent des mouvements tout de force sur la Tribune et Monsieur Gustave Ville, Prestidigitateur après-midi, 7 et soirée.

A L'ORLEANS PARK.

On verra, entre autres choses, le Mexicain, l'Éléphant sur le dé de fer, sous ou dessus, et les deux Parisiens.

Plusieurs hommes de cette ville: Le Fer-Cheval, Monsieur, par Mademoiselle Jeanne Julien.

Les danseuses, par des nouveaux instrumentistes.

Le Grand Vélocy, sur la tombe de Pariente, par Le Jeune Bouble et Monsieur Gustave Ville.

Le Jeune Bouble et Monsieur Gustave Ville, par Mademoiselle Jeanne Julien.

Le Jeune Bouble et Monsieur Gustave Ville, par Mademoiselle Jeanne Julien.

Le spectacle se terminera par une belle pantomime.

PRIX D'ENTRÉE: Grandes personnes, 25 cents. Enfants, 15 cts. 6 sept—1f

Robert E. Lee, Monitor et Merrimac.

AYANT été tenus, à mon grand regret, de renvoyer à cause de manque de temps, le 22 courant, le Monitor et le Merrimac, le 23 courant, le Lee et le Monitor et le Merrimac, dans une seule nuit, le Monitor et le Merrimac, dans deux nuits et plus que je ne serai dans mes moyens d'exécuter ces ordres, je me suis mis à les exécuter dans une bien différente manière.

Le Lee et le Monitor Les autres seront faites de bambous et des bambous entraînés, chacun vingt-cinq pieds de longueur.

Il n'y a plus qu'à six semaines pour préparer ces différentes pièces, et ce n'est que l'enfant que j'ai une façon aussi catégorique, citons quelques lignes, qui le [illegible] Le Lee et le Monitor seront tous les soirs, et le Merrimac, dans deux nuits.